

Bientôt les vacances, le cœur léger !



**POLICE – VACANCES
EN SÉCURITÉ / P4**



**TROISIÈME AGE –
VOYAGE À LA MER / P5**



**SPORTS – GRANDE
JOURNÉE SPORTIVE / P7**



→ SOMMAIRE

- **PAGE 2**
 - Conseil communal
 - Prévention
- **PAGE 3**
 - Mot de la Bourgmestre
 - Police
- **PAGE 4**
 - Sécurité
 - Stationnement
 - Enseignement
- **PAGE 5**
 - Troisième Age
- **PAGE 6**
 - Santé
 - Sport
- **PAGE 7**
 - Travaux publics
 - Mobilité
 - Propreté publique
- **PAGE 8**
 - Culture française
 - Jeunesse francophone
- **PAGE 9**
 - Collège des Bourgmestre et Échevins
- **PAGE 10**
 - Vie locale

→ CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 31 MARS 2011

TOITURE VERTE

La toiture verte de l'annexe de la maison communale (avenue de Villegas, 31) va prochainement faire l'objet d'une rénovation. Une telle toiture procure à la fois une bonne isolation, est plus respectueuse de l'environnement et reste économique.

SERVICE D'ÉTÉ A LA MAISON COMMUNALE

Attention, du lundi 4 juillet au vendredi 2 septembre, l'administration communale observera l'horaire d'été. En conséquence, tous les services communaux seront accessibles au public entre 7h00 et 13h00.

SÉANCE DU 28 AVRIL 2011

UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE (URE)

Répondant à l'appel à projets régional « URE », la commune a introduit les projets suivants : le renouvellement de la toiture de l'école communale maternelle « Nos Bambins » ainsi que le placement de nouveaux châssis double vitrage et le renouvellement de la toiture de l'école communale maternelle « Les Bruyères ». Un audit énergétique a en effet pu mettre en évi-

dence les économies potentielles d'énergie que devraient engendrer ces travaux.

LUTTE CONTRE LES TAGS

Soucieux de garantir un environnement agréable, le Conseil communal a approuvé l'instauration d'un service gratuit d'enlèvement des tags sur les façades d'immeubles privés. Plus de précisions sur ce point en page 7.



SÉANCE DU 26 MAI 2011

L'HEURE DE LA RÉNOVATION DE LA PISCINE APPROCHE...

Pour rappel, la rénovation de la piscine est rendue possible par l'accord Beliris, et la gestion des travaux de rénovation est par conséquent entre les mains de l'État fédéral (SPF Mobilité).



Le début des travaux est attendu dans le courant du deuxième semestre. Le Conseil a approuvé l'avenant entre la commune et Beliris qui a définitivement fixé les budgets à prendre en charge par les différentes parties. Bonne nouvelle pour la commune puisque le montant de la part communale a été confirmé à son niveau initial (116.667 €, soit 2 % du montant total).

concurrency de 60 % par la Commission communautaire française (Cocof).

SÉCURISATION DES LOGEMENTS SOCIAUX

Le Conseil communal a approuvé les subsides régionaux (37.063 €) qui permettront à la société de logements sociaux « Les Villas de Ganshoren » de poursuivre les projets de sécurisation des immeubles de logements sociaux. Dans le cadre de cette 10ème phase, il est prévu de sécuriser l'accès aux immeubles sis aux n° 231 et 233 de l'avenue Van Overbeke (système de badge d'entrée et parlophonie améliorée).

→ PRÉVENTION

GARDIENS DE LA PAIX



Suite à des évolutions législatives, les gardiens d'espaces publics changeront bientôt de nom et d'uniformes. Désormais, ils porteront un **uniforme mauve** et seront appelés **gardiens de la paix**. Leurs missions ne changent pas : renforcer le sentiment de sécurité, lutter contre les incivilités par une présence dissuasive, veiller à la préservation de la qualité de vie des habitants et à la sécurité des écoliers.

RENSEIGNEMENTS /

assistantprevention@scarlet.be /

02 424 02 22 / AVENUE CHARLES QUINT, 48

→ LE MOT DE LA BOURGMESTRE

LE TEMPS DES VACANCES... UN REPOS BIEN MÉRITÉ !

Le printemps nous a déjà offert de très belles journées : souhaitons que cela se prolonge durant tout l'été !

Que ce soit en Belgique ou à l'étranger, quoi de plus agréable que de profiter de cette douceur pour se ressourcer et flâner en toute convivialité à l'occasion de balades, excursions ou de simples rencontres au coin de la rue ? Les vacances offrent en effet l'opportunité de (re) découvrir les nombreux espaces verts de notre commune et de notre région, une richesse inestimable à préserver en respectant l'environnement et la propreté publique.

Le climat estival a toutefois son revers : qui dit canicule dit risque de déshydratation accru pour les enfants et les aînés. Donnons-leur l'attention nécessaire afin de les préserver de toute difficulté.

Si vous partez en voyage, pensez à sécuriser votre domicile : la police locale vous aide en donnant des recommandations



MICHÈLE CARTHÉ /
BOURGMESTRE DE GANSHOREN

pratiques pour éviter les intrusions, ou en surveillant votre habitation pendant votre absence (voir ci-dessous). Il s'agit également de faire jouer la solidarité entre voisins : la sécurité est l'affaire de tous !

Nous vous fixons d'ores et déjà rendez-vous pour les activités de la rentrée prévues à Ganshoren, parmi lesquelles le traditionnel marché annuel (10-11 septembre), l'excursion à la Côte pour les seniors et les nombreuses activités destinées aux jeunes et moins jeunes.

Bonnes vacances et bon repos !

Votre Bourgmestre,
Michèle Carthé

PS : Merci à notre collaborateur Jean Coeckelberghs pour la jolie photo qui figure en couverture !

→ POLICE

Le 10 juin dernier, **quatre nouveaux inspecteurs** ont rejoint la police de proximité de Ganshoren, ceci à la faveur des demandes répétées de la Bourgmestre visant à renforcer la division locale et accroître la présence policière dans les quartiers.

La sécurité étant l'affaire de tous, les autorités de la commune et de la zone de police sont tout à fait disposées à soutenir toute demande de collaboration entre les habitants et la police (par exemple sous la forme d'un partenariat local de prévention - PLP - avec l'aval du SPF Intérieur).

La solidarité et la communication entre les habitants ainsi qu'une cohésion sociale renforcée sont autant d'éléments favorisant le sentiment de sécurité de chacun !



RENSEIGNEMENTS / 02 464 95 70 /
besafe.ibz.be

→ SÉCURITÉ

VACANCES EN SÉCURITÉ

Vous partez bientôt en vacances ? Quel bonheur ! Attention cependant à ce que votre habitation inoccupée ne soit pas une proie facile pour des voleurs potentiels. La police locale de Bruxelles-Ouest peut vous y aider gratuitement. Quinze jours avant votre départ, adressez-lui simplement une demande **de surveillance d'habitation** :



- via le site www.police-on-web.be ;
- ou envoyez le formulaire de demande par fax (02/412.68.99) ;
- ou déposez-le dans un des commissariats de la zone.

Le formulaire est disponible dans chaque commissariat et est téléchargeable sur le site www.policelocale.be/5340 (rubrique « vacances en sécurité »). En votre absence, les services de police passeront régulièrement jeter un coup d'œil à votre habitation.

TECHNO-PRÉVENTION

En tout temps, vous pouvez également faire appel à la cellule techno-prévention, dont les membres seront heureux de vous conseiller et vous informer gratuitement à propos des équipements et mesures les plus efficaces pour sécuriser votre logement.

Ils tâcheront de déceler les points faibles de la sécurité de votre domicile (serrures, portes, fenêtres, soupiraux, garage,...).

Rappelons également que tout contribuable qui investit dans la sécurisation du logement, dont il est propriétaire ou locataire, peut bénéficier d'une réduction d'impôts d'un montant équivalant à 50 % du montant facturé (plafonné à 690 €).

Pour garantir la qualité de l'installation, les travaux doivent obligatoirement être effectués par un entrepreneur agréé.

Cela concerne notamment l'installation de portes blindées, de vitrage anti-effraction, de serrures, de systèmes d'alarme, de caméras, de dispositifs de protection contre l'incendie, etc.

RENSEIGNEMENTS / 02 412 68 08

→ STATIONNEMENT

LA CARTE DE STATIONNEMENT ARRIVE À EXPIRATION LE 31 AOÛT : N'OUBLIEZ PAS DE LA RENOUVELER !

Si vous êtes détenteur d'une carte de riverain, un courrier vous a été envoyé vous invitant à payer la redevance. Pour la période 2011-2012, le paiement de votre carte est à effectuer auprès de la Caisse communale (avenue Charles-Quint, n° 140, 2^{ème} étage), qui vous enverra la carte dès réception du paiement.

Si vous êtes riverain en zone bleue et désirez acquérir une carte de stationnement (ou si vous avez changé de véhicule), présentez vous au service des Amendes administratives (avenue Charles-Quint, n° 48) lors des permanences : le lundi de 11h00 à 14h00 et le jeudi de 15h30 à 17h30. Le service

vérifiera si votre demande répond aux conditions d'octroi de la carte. Vous pouvez également la commander en ligne via le site www.irisbox.irisnet.be.

Munissez-vous en tout cas des documents suivants :

- certificat d'immatriculation,
- preuve de votre résidence en zone bleue,
- l'attestation de l'employeur ou la copie de l'assurance stipulant que vous êtes le conducteur principal (pour les véhicules dont vous n'êtes pas propriétaire).



RENSEIGNEMENTS / SERVICE DES AMENDES ADMINISTRATIVES / 02 420 12 27

FONDATION RICHARD BEAUTHIER

Créée en 1990, cette Fondation soutient l'inscription dans l'enseignement supérieur de jeunes qui sont doués mais éprouvent des difficultés financières. Les demandes pour l'année académique 2011-2012 doivent être introduites pour le 29 juillet 2011 au plus tard (le 30 septembre en cas de seconde session).

RENSEIGNEMENTS / 02 464 05 19

→ TROISIÈME ÂGE

LA CHARNIÈRE, LE PAVILLON DES SENIORS

Quoi de plus agréable que de se détendre sous le soleil ou à l'ombre d'un parasol sur une belle terrasse entourée de verdure, en prenant une petite restauration et/ou en sirotant une boisson fraîche ! Pavillon des Seniors situé au cœur de Ganshoren, la Charnière est à votre disposition pour votre plus grand plaisir. Sa jolie terrasse, ouverte par beau temps, vous y attend.

Vous pourrez vous y divertir le temps d'une après-midi musicale, en jouant aux cartes ou à l'un ou l'autre jeu de société.

Et si le temps ne s'y prête pas, vous retrouverez la chaleureuse intimité intérieure de cette agréable ferme rénovée.



Activités : Tous les jours, du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00.

- › Lundi après-midi : exposition de photos réalisées lors des activités des Seniors.
- › Mardi après-midi : whist
- › Mercredi après-midi : jeux de société
- › Jeudi après-midi : whist
- › Vendredi après-midi : « Oldie's » (ambiance musicale)

RENSEIGNEMENTS / RUE VICTOR LOWET, 9 / 02 468 08 50

VOYAGE ANNUEL DES SENIORS À LA CÔTE

Le Collège des Bourgmestre et Échevins invite tous les Seniors de Ganshoren à participer à une journée à La Panne.

Programme :

- › départ à 8h30 (parking de la piscine)
- › dîner dans un restaurant
- › après-midi temps libre
- › retour à Ganshoren vers 19h30

Au choix :

- › soit le jeudi **8 septembre 2011**,
 - › soit le jeudi **15 septembre 2011**.
- (également pour les personnes à mobilité réduite avec accompagnant)



Participation aux frais : 10 €



Ce talon est à remettre au Service du Troisième Âge, avenue de Villegas, 31 en même temps que le paiement en liquide.

Monsieur Né le.....

Madame Née le.....

Adresse.....

Téléphone ou GSM :

Désire(nt) participer à l'excursion à la côte le :

8/09/2011

15/09/2011

→ SANTÉ

CROIX-ROUGE : APPEL AU DON DE SANG

Si vous avez entre 18 et 65 ans, vous pouvez faire un geste simple qui sauve des vies : donner votre sang. Le prélèvement ne vous prendra qu'une demi-heure.

Prochaines dates prévues :
les jeudis 1^{er} septembre et 8 décembre 2011 de 17h00 à 19h00

Lieu : Hall des sports Ganshoren – rue Vanderveken, 114



RENSEIGNEMENTS / 02 468 25 78 / info@croixrouge-ganshoren.be

EN CAS DE FORTES CHALEURS...



Restons attentifs au bien-être des enfants en bas âge et aux personnes âgées.

En cas de canicule, n'hésitez pas à signaler au CPAS les personnes qui seraient totalement isolées, afin qu'une aide puisse leur être apportée.

Quelques conseils préventifs

- > Boire plus que d'habitude, même si l'on n'a pas soif !
- > Porter des vêtements légers et absorbant l'humidité.
- > Maintenir la chaleur hors de l'habitation : portes et fenêtres fermées la journée et ouvertes le soir et la nuit.

Numéros utiles

- > CPAS de Ganshoren : 02/422.57.57
- > Secours d'urgence : 100 ou 112
- > SOS Médecin : 02/513.02.02

→ SPORTS

JOURNÉE SPORTIVE (SAMEDI 3 SEPTEMBRE)

Cette année, la journée sportive comportera un événement particulier : l'inauguration du nouveau terrain synthétique situé à l'arrière du Hall des Sports.

Programme

14h-17h : Démonstrations et initiations par les clubs sportifs de Ganshoren et animations organisées par le service des sports : château gonflable, poneys, bricolage, maquillage pour les enfants, etc.

17h : Inauguration officielle du terrain par le ministre des Sports Emir Kir.

17h30 : Remise des prix aux sportifs méritants.

18h : Match d'exhibition.



STAGES SPORTIFS ÉTÉ 2011

En collaboration avec le service de la Jeunesse néerlandophone, le service des Sports organise des stages sportifs durant les semaines du 4 au 8 juillet, du 11 au 15 juillet, du 25 au 29 juillet et du 1^{er} au 5 août. Les tranches d'âge sont soit 3-6 ans, soit 6-14 ans. Plusieurs types de stage sont proposés : multi-sports, immersion, etc. Il reste encore quelques places...

Les dernières inscriptions se font au Hall des Sports (rue Vanderveken 114).

RENSEIGNEMENTS / 02 468 23 27

BAL DES SPORTS

Le Bal des Sports 2011 aura lieu le **samedi 1^{er} octobre 2011** dans la salle culturelle du Hall des sports, à partir de 21h00 (rue Vanderveken, 114). Un DJ se chargera d'animer cette soirée ; l'entrée est à 10 €, avec deux boissons comprises. Venez nombreux !



RENSEIGNEMENTS / 02 468 23 27

→ TRAVAUX PUBLICS

ASPHALTAGE DE DIFFÉRENTES RUES DE GANSHOREN

Le Conseil communal a approuvé les travaux d'asphaltage de différentes rues sur le territoire de la commune. Ces travaux devraient être exécutés dans le courant des mois de septembre et octobre 2011 et concernent les voiries suivantes : rue Heirbaut, rue Pampoel, rue Druetz, rue Mottard, rue de l'Ancien Presbytère (partie comprise entre clos du Sippelberg et rue de l'Urbanisme), clos du Sippelberg, rue de Termonde, clos Wagner et drève du Château (partie comprise entre les n°1 et 45).



→ PROPRETÉ PUBLIQUE

CRÉATION D'UNE CELLULE ANTI-GRAFFITIS

Le Conseil communal a récemment adopté un règlement visant à permettre aux propriétaires d'immeubles à Ganshoren de faire appel à la commune pour enlever gratuitement (dans la limite des crédits budgétaires) les graffitis sur les façades visibles depuis l'espace public.



Ce service sera réalisé après l'introduction d'une demande d'intervention par le propriétaire et la signature d'une convention avec la commune. Un prestataire spécialisé sera ensuite chargé de mettre en œuvre tous les moyens techniques permettant de nettoyer au mieux la façade.

RENSEIGNEMENTS / 02 464 05 45

DÉCHETTERIE COMMUNALE

Se débarrasser des déchets chimiques



En partenariat avec l'Agence Bruxelles-Propreté, un conteneur destiné à recueillir les petits déchets chimiques ménagers est installé à la déchetterie communale (au bout de l'avenue du Cimetière).

Il permet aux habitants de se débarrasser aisément de leurs huiles de friture, pots de peinture, batteries, tubes néon, solvants et autres produits chimiques.

Attention : seuls les pharmaciens sont autorisés à récolter les médicaments périmés!

Tous ces déchets sont traités par des entreprises spécialisées selon des règles de sécurité et environnementales très strictes.

Service d'été

Pendant les mois de juillet et août 2011, la déchetterie (avenue du Cimetière, 22) restera accessible les semaines du premier et troisième lundi du mois, du lundi au vendredi de 7h00 à 13h00 et le samedi de 9h00 à 12h00. La déchetterie sera néanmoins fermée du jeudi 21 au samedi 23 juillet inclus, ainsi que le lundi 15 août.

RENSEIGNEMENTS / 02 426 73 00

→ MOBILITÉ

DIMANCHE SANS VOITURE



L'ensemble des communes bruxelloises, dont Ganshoren, participent à l'initiative de la Région d'organiser un **Dimanche sans voiture, le 18 septembre 2011**. A l'intérieur des limites de la Région de Bruxelles-Capitale, la circulation de véhicules à moteur à explosion sera interdite de 9h00 à 19h00, y compris les cyclomoteurs de classe A et B, les véhicules électriques et les véhicules LPG.

Les demandes de dérogation seront à adresser au service des Travaux publics.

Comme chaque année, plusieurs activités seront organisées place Guido Gezelle (de 9h00 à 19h00) : un atelier de gravure de vélos (bien pratique contre le vol), des circuits à pied ou à vélo à travers la commune.

RENSEIGNEMENTS / 02 464 05 47



→ CULTURE FRANÇAISE

EXPLO
EXPLORATION DU MONDE

Pour cette nouvelle saison, Exploration du Monde vous emmènera dans des contrées lointaines (la Louisiane, l'Inde, le Japon, etc.), vous fera parcourir les chemins de Compostelle, naviguer en Wallonie et découvrir les paysages d'Irlande et de Mongolie.

Où ? Salle culturelle du Hall des Sports.

Quand ? Mardi à 20h00 (7 séances).

Dimanche à 9h00 pour le petit-déjeuner (2 séances).

Abonnements : auprès du service Culture avant le 11 août.

9 séances (petit-déjeuner compris) : 49 € – 42 € (senior/étudiant).

7 séances (uniquement le mardi soir) : 40 € – 32,50 € (senior/étudiant).

WORKSHOP ÉLECTRO

Introduction et initiation à la musique électronique par Patrick Codenys (musicien de Front 242) et DJ Eric Powa (Korova Sound System et www.djlabcenter.be).

Partie théorique : découverte du vocabulaire sonore et approche des programmes informatiques.

Partie pratique : manipulation des programmes de son liés aux techniques des DJ, à la production et éventuellement à la création.

Où ? Centre Culturel « La Villa » (place Guido Gezelle).

Quand ? La semaine du 25 au 29 juillet 2011.

Inscriptions auprès du service Culture **avant le 8 juillet**.



LIRE DANS LES PARCS



Activité gratuite pour les plus jeunes à partir de 3 ans ! Les livres prennent l'air, la bibliothèque sort des murs, pour voyager au travers des mots et des images...

Quand ? Les mardis 2, 9, 16 et 23 août de 15h00 à 17h00.

Où ? Parc du Sippelberg (av. Van Overbeke) ; en cas de pluie l'activité aura lieu à la bibliothèque communale (rue Beckmans, 35).

RENSEIGNEMENTS / SERVICE CULTURE / 02 464 05 39 / bguilloux@ganshoren.irisnet.be

→ JEUNESSE FRANCOPHONE

ACTIVITÉS D'ÉTÉ

N'hésitez pas à contacter le service pour connaître les éventuelles disponibilités de dernière minute concernant les stages et séjours et plaines de vacances organisés durant l'été !

ACTIVITÉS DE RENTRÉE

Reprise de l'école de devoirs le lundi 3 octobre aux Tarins

Quand : tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 15h30 à 18h00.

Capacité maximale : 60 enfants du niveau primaire.

Prix : 120 € par année scolaire (goûter et sortie mensuelle inclus) / 140 € (habitants hors Ganshoren).

Inscriptions au service Jeunesse, le jeudi 15 septembre de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00.

RENSEIGNEMENTS / 02 427 92 98 OU 0476 99 39 19

Reprise des activités du mercredi après-midi à partir du 5 octobre

Qu'elles soient récréatives, culturelles ou sportives, ces activités ont un but commun : susciter la curiosité et favoriser l'éveil des enfants de 4 à 16 ans !

› Mercredi « Récréatif » : 4 à 8 ans.

› Atelier « Multidynamo » : 9 à 12 ans.

› Atelier « Natation » : 6 à 8 ans et 9 à 12 ans.

› Atelier « Théâtre » : 8 à 14 ans.

› Atelier « Sports et Culture » : 12 à 16 ans.

JEUNESSE EN FÊTE !

Avis à tous les jeunes : la 2^{ème} édition de la « Fête de la Jeunesse » aura lieu le samedi 10 septembre 2011 à partir de 20h30 au Hall des Sports. Bloquez vos agendas !



RENSEIGNEMENTS / SERVICE JEUNESSE /

02 464 05 55 ou 57 / cajanssens@ganshoren.irisnet.be

LUOTHÈQUE « LA TOUPIE »

A la Toupie, vous trouverez des jeux et jouets pour tous les âges et tous les goûts : jouets pour tout-petits, jeux favorisant divers apprentissages, jeux de stratégie, de vocabulaire, de mime, etc. Mesdames Dave et Nollevaux seront heureuses de vous accueillir le lundi (14h30 à 17h30), le mercredi (15h30 à 17h30) et le samedi (10h00 à 12h00).



RENSEIGNEMENTS / 02 425 00 28 /

latoupie.ganshoren@gmail.com

LE COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS

Le Collège des Bourgmestres et Échevins assume la gestion journalière de la commune. Ses membres ont différentes attributions dans une optique de répartition interne du travail. Comme son nom l'indique, il s'agit d'un organe dans lequel les décisions sont discutées et prises collégialement.



CARTHÉ Michèle, **Bourgmestre**,
Police - Prévention - Affaires sociales - Information
Tél : 02/464.05.26

VAN LAETHEM Jean Paul, **Premier Echevin**,
Troisième Age - Etat civil - Population - Logement
Tél : 02/464.05.65



COPPENS René, **Echevin**,
Finances - Affaires juridiques - Culture néerlandaise
Tél : 02/464.05.68

DE SAEGER Chantal, **Echevine**,
Urbanisme - Sport - Santé - Solidarité Nord-Sud
Tél : 02/464.05.69



DEHING-van den BROECK Marina, **Echevine**,
Famille - Emploi - Jeunesse néerlandophone
Tél : 02/600.25.85

KOMPANY Pierre, **Echevin**,
Travaux Publics - Mobilité - Environnement et
Propreté publique
Tél : 02/464.05.58



BERGERS Laetitia, **Echevine**,
Culture française - Petite enfance et Jeunesse
francophone - Instruction publique
Tél : 02/464.05.60

PETRINI Maurizio, **Echevin**,
Classes moyennes - Animations urbaines
Tél : 02/600.25.81

